

## Question aux moteurs : Spam et adresse IP ?

De nombreux hébergeurs de sites web proposent ce que l'on appelle un "hébergement mutualisé". Cela signifie que, physiquement, plusieurs sites web différents (prenons l'exemple de deux sites A et B) peuvent être installés sur le disque dur d'un seul serveur. Dans certains cas, tous ces sites peuvent partager la même adresse IP, celle du serveur dit "mutualisé".

Que se passe-t-il, alors, si le site A effectue une tentative de spam sur un moteur ? Si le moteur détecte cette tentative de spam et pénalise A, le site B sera-t-il lui aussi pénalisé et, par exemple, mis en "liste noire" ("black list") ?

Pour le savoir, nous avons posé la question suivante (traduite en anglais pour les moteurs anglophones) aux moteurs de recherche majeurs sur le Web à l'heure actuelle (Altavista, Exalead, Fast, Google, Inktomi et Voila) :

*- Imaginons qu'un hébergeur regroupe plusieurs sites sur un serveur mutualisé accueillant plusieurs sites distincts sous la même adresse IP, ce qui arrive relativement souvent. Imaginons ensuite qu'un de ces sites tente de spammer votre moteur, d'une façon ou d'une autre, et que vous le pénalisiez pour cela (black-list ou autre).*

*La question est : cette pénalisation du site ayant spammé peut-elle porter préjudice aux autres sites hébergés sur le serveur et partageant la même adresse IP avec le fautif ?*

Voici les réponses des différents moteurs :



### **Réponse d'Altavista :**

"Avoir la même adresse qu'un site effectuant du spam ne pénalise pas le site "innocent", les blocages et mises en "liste noire" que nous effectuons s'appliquent aux noms de domaine, pas aux adresses IP.

Quand une tentative de spam est détectée de la part d'un site web, le "spam team", chez nous, va effectuer des vérifications sur tous les noms de domaine émanant de la même adresse IP (ou sous-réseau - subnet -), en vérifiant également tous les autres sites du même propriétaire. Dans certaines circonstances très précises (par exemple, plus de 1 000 sites spammeurs sur une même adresse IP), il se peut que nous bloquions temporairement tous les sites partageant cette adresse, le temps d'effectuer des investigations plus poussées. Mais cela n'est que temporaire, la situation revenant à la normale dès que les vérifications sont terminées.

Donc, logiquement, les webmasters n'ont pas trop de soucis à se faire tant qu'ils ne spamment pas ;-)"



### **Réponse d'Exalead :**

"Pour le moteur Exalead, cela ne pose pas de problème, car les sites sont identifiés par leur nom de domaine et non pas par adresse IP. C'est, plus exactement, le couple "nom de domaine + adresse IP" qui est pris en compte. Mais il ne faudrait pas que cette réponse empêche les clients "honnêtes" de faire pression sur leurs hébergeurs pour qu'ils surveillent le niveau de spam des sites hébergés !! :-)"

Notre moteur sait également distinguer correctement les sites hébergés même s'ils n'ont pas leur propre nom de domaine (cas par exemple, des sites Multimania) : un spam de la part d'un site perso hébergé par Multimania n'aura pas d'incidence sur ses "voisins"."



**Réponse de Fast :**

"La réponse est a priori non. Aujourd'hui, nous utilisons plusieurs niveaux pour pénaliser les sites spammeurs :

- L'url : la pénalisation n'affecte alors qu'une page.
- Le nom de host (www.site-spammeur.com) : toutes les pages du site sont pénalisées.
- Sous-domaines (actu.site-spammeur.com, toto.site-spammeur.com, produits.site-spammeur.com) : toutes les pages présentes sur un nom de host se terminant par un nom de domaine précis (ici site-spammeur.com) sont pénalisées.
- Adresse IP : toutes les pages, tous les noms de host et sous-domaines sont pénalisés.
- Sous réseau : toute une classe C peut alors être affectée.

Ces règles ne s'appliquent qu'à l'intérieur de leur zone d'action.

Il peut cependant y avoir un problème lorsque nous identifions une adresse IP sur laquelle de très nombreux noms de domaines (au moins 10 000, mais cela peut être beaucoup plus) sont proposés. Nous prenons alors la liste complète des noms de domaine et en enlevons ceux considérés comme spammeurs. Puis nous vérifions les autres, ceux qui restent. Mais s'il y a 100 000 sites sur une même adresse IP (cela arrive), nous ne pouvons tous les vérifier manuellement, cela prendrait trop de temps. Dans ce cas extrême, il se peut que certains sites "loyaux" soient affectés par la procédure de pénalisation. Dans ce cas, nous conseillons d'héberger le site sur une machine ne proposant pas trop de sites différents sur une même adresse IP."



**Réponse de Google :**

"Il serait très difficile et il est très rare pour nous d'appliquer une pénalité à un bloc de sous-réseau d'adresse IP, car nous faisons très attention à ne pas pénaliser un site qui n'aurait pas effectué de spam. Et, de toutes façons, le spammeur pourrait assez facilement changer d'adresse IP. Pour ces raisons, une pénalité est uniquement appliquée à un nom de domaine, pas à une adresse IP."



**Réponses d'Inktomi :**

"Nous black-listons les sites sur la base d'une combinaison du nom de domaine et de l'adresse IP. Nous recherchons notamment et plus particulièrement les adresses IP (ou sous-réseaux) qui génèrent un grand nombre de sites spammeurs. Dans ce cas, tous les sites sur cette adresse peuvent être bloqués. Mais je ne pense pas qu'il soit possible qu'une adresse IP spécifique soit entièrement bloquée si une seule tentative de spam y a été détectée."



**Réponses de Voila :**

"Oui, cela a une incidence. En effet, nous blacklistons l'adresse IP dès qu'un des sites présent sur l'IP spamme. A noter que si le site qui spamme utilise plusieurs IPs, nous blacklistons toute la classe C."

*Note : pour l'explication de ce qu'est la classe C (et les adresses IP en général), voici une page qui devrait vous aider :*

<http://www.commentcamarche.net/internet/ip.php3>

***Conclusion :***

La plupart des moteurs appliquent des pénalités à un couple "adresse IP + nom de domaine". D'autres, comme Google, n'appliquent officiellement leurs pénalités qu'aux noms de domaine. Mais le moteur Voila peut bloquer rapidement un bloc d'adresses complet en cas de spam. D'autre part, certains moteurs (la majorité certainement) peuvent bloquer une adresse IP ou un bloc d'adresses si un spam de grande envergure est détecté. Pour toutes ces raisons, nous vous conseillons de prendre une option "adresse IP spécifique" pour votre serveur, sur une machine dédiée. Bien sûr, les prix d'hébergement ne sont alors pas les mêmes. Mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ? D'autre part, certains hébergeurs proposent la possibilité d'avoir à sa disposition une adresse IP unique même dans le cas d'hébergement mutualisé. A utiliser sans modération pour éviter d'être le dindon de la farce mitonnée par les spammeurs !

**Et un grand Merci à Mark Barlow (Altavista), Patrice Bertin (Exalead), Pascal Gayat (Fast), Nate Tyler (Google), Ron Verheijen (Inktomi) et Pierre Aubert (Voila) d'avoir bien voulu nous donner ces indications.**